



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 816 Both Number of Sheets: 3
Architect: J. Bryan Crawley, Manitoba
1968

Number of Storeys: 1, Bungalow--garage attached
Single detached
Number of Bedrooms: 4
Fireplace? no,

Basement: -Yes--partially finished
-Finished recreation room, laundry
tubs located

Cladding:

Primary: Cedar siding--vertical
-1" x 10" channel siding
Secondary: N/A
-
Other: N/A

Roof:

Materials: Tar and gravel,

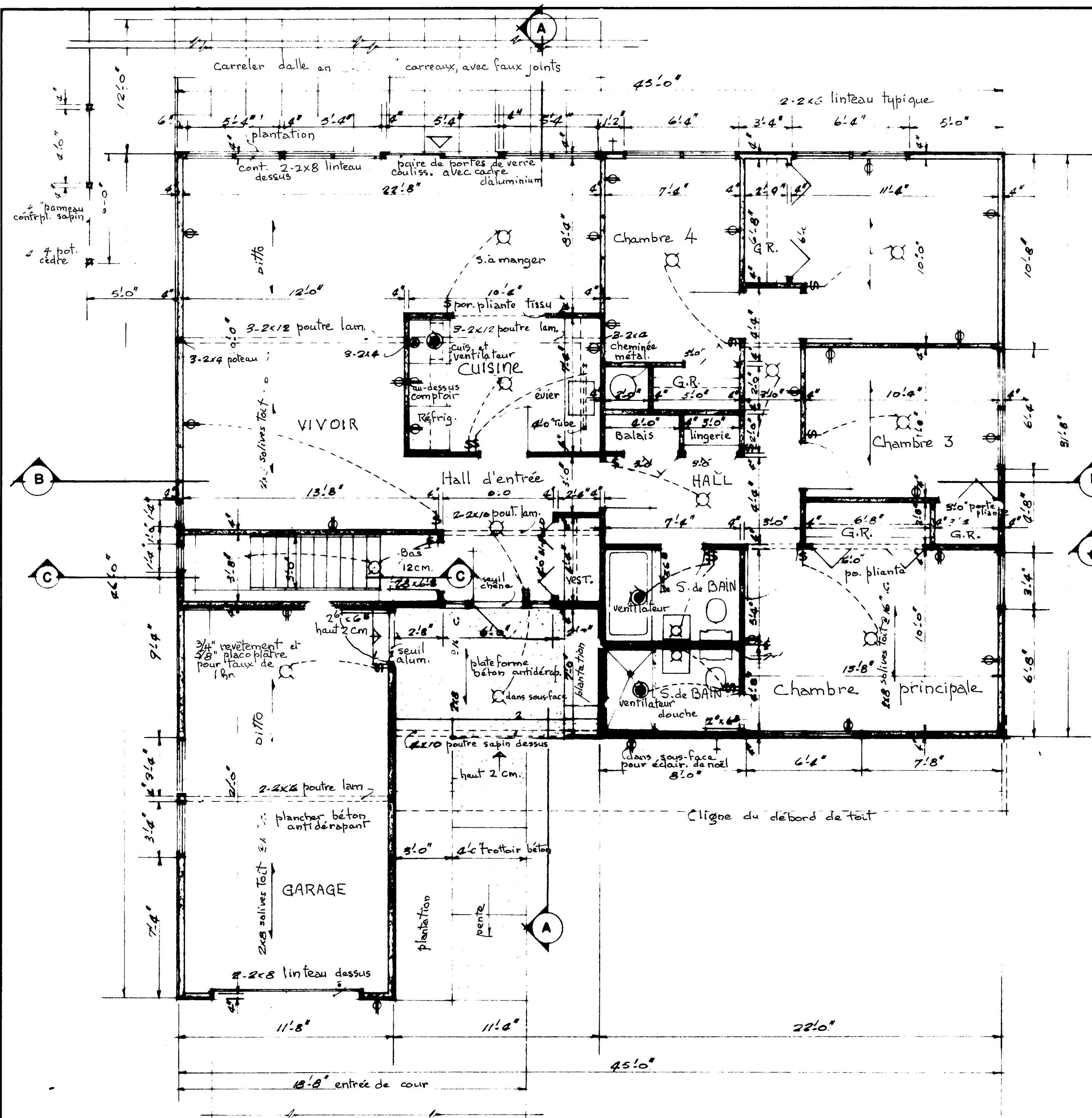
Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow

Built-in planters
-At front entrance, rear patio

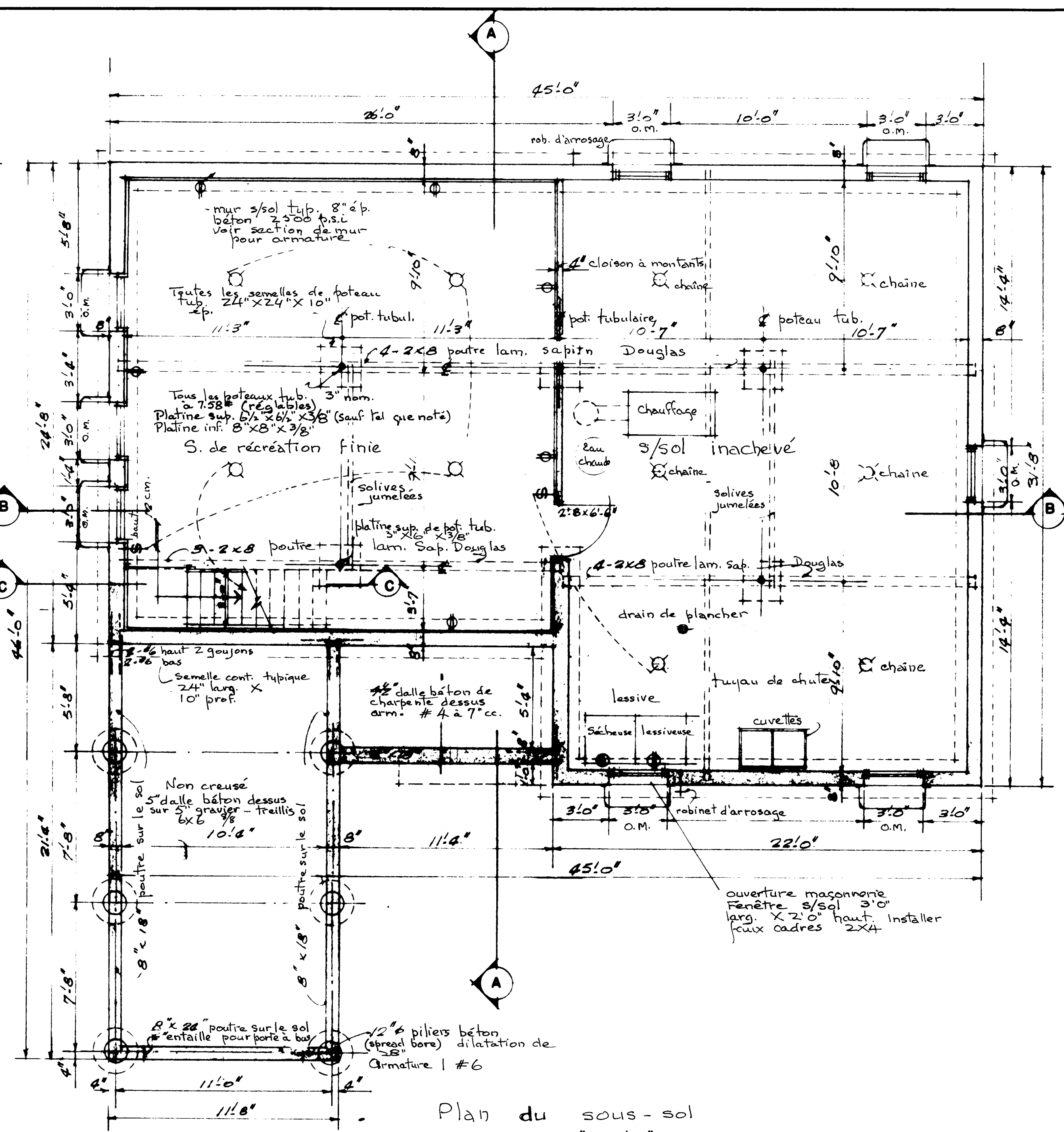
Patio--protected on 2 or more sides
-Plywood panel privacy fence on one side

N/A
-



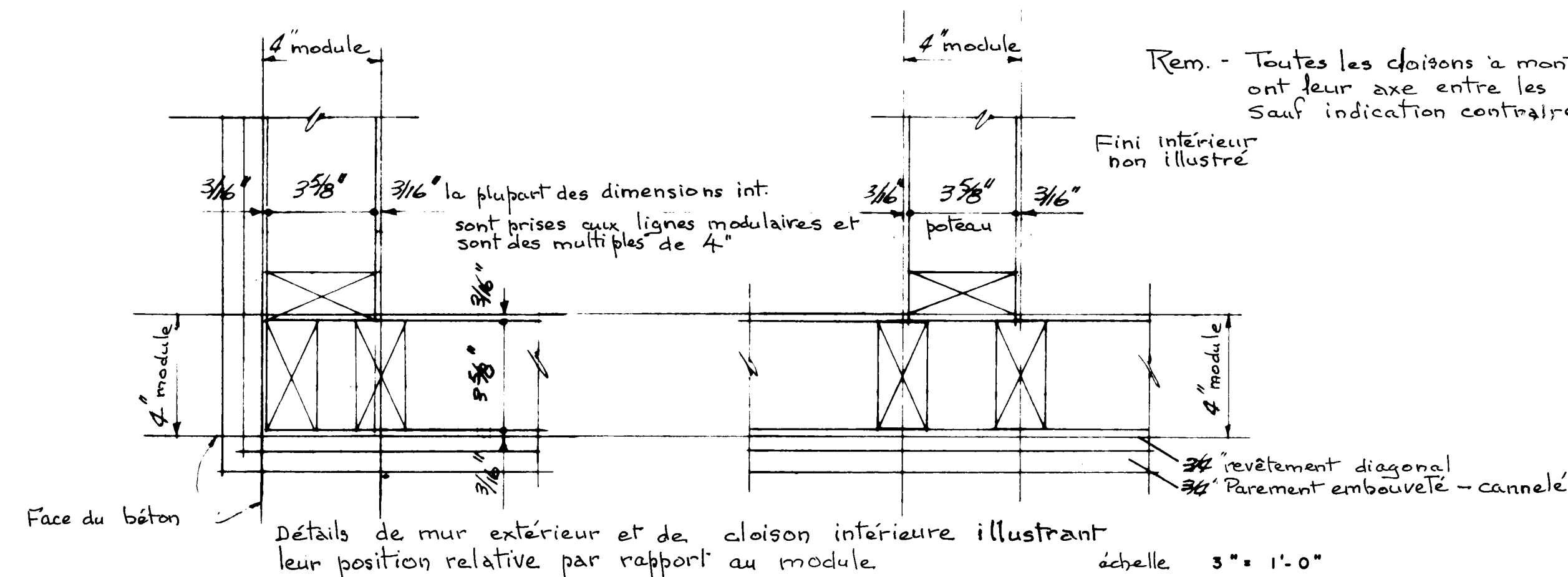
PLAN du Rez-de-Chaussée

échelle 1/4" = 1'-0"



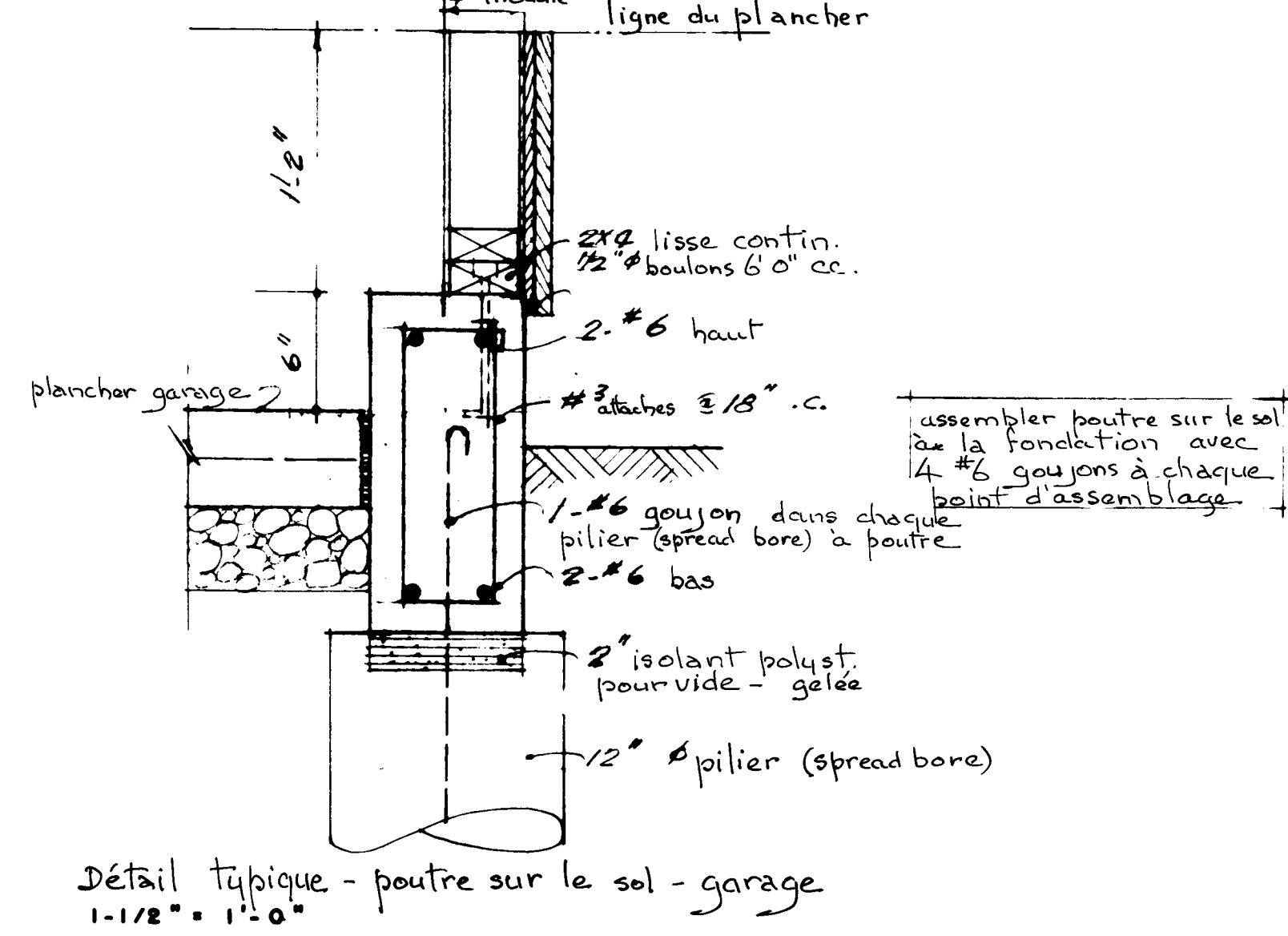
Plan du sous-sol

échelle 1/4" = 1'-0"
ligne du plancher



Détails de mur extérieur et de cloison intérieure illustrant leur position relative par rapport au module.

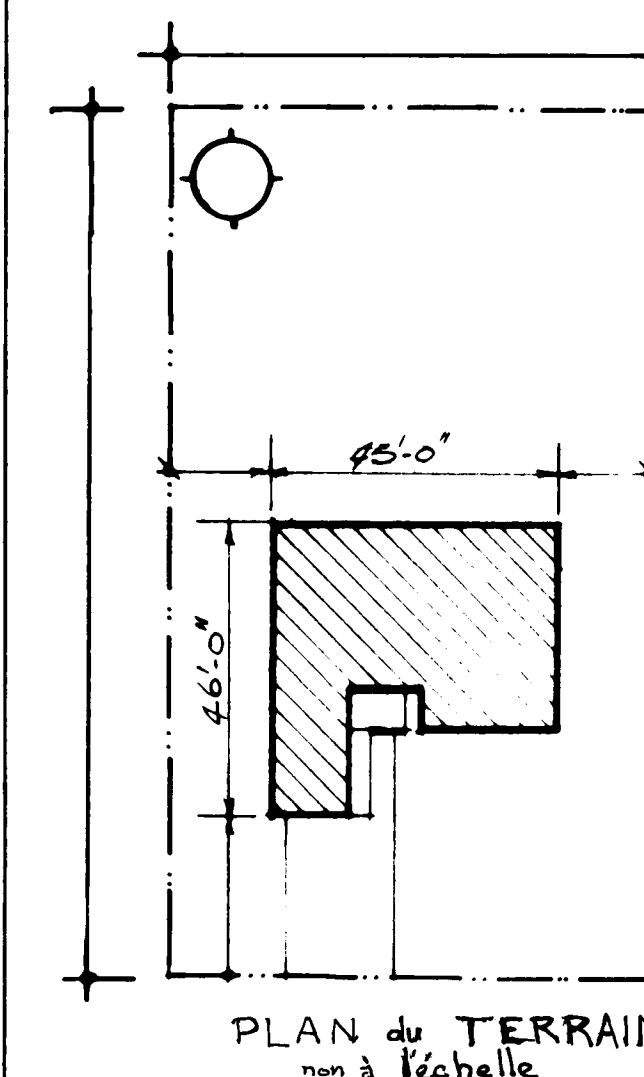
échelle 3/8" = 1'-0"



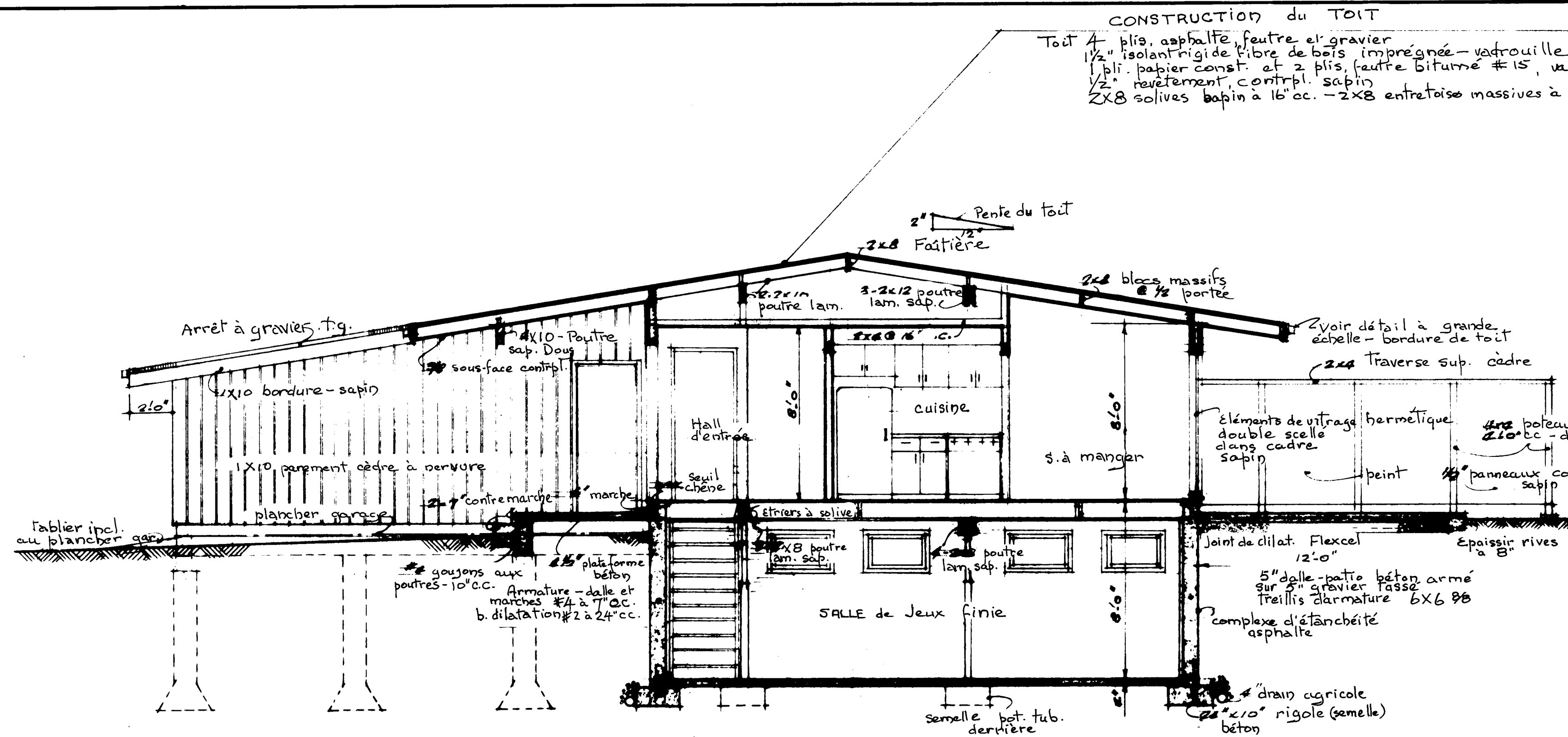
Détail typique - poutre sur le sol - garage

Remarques Générales

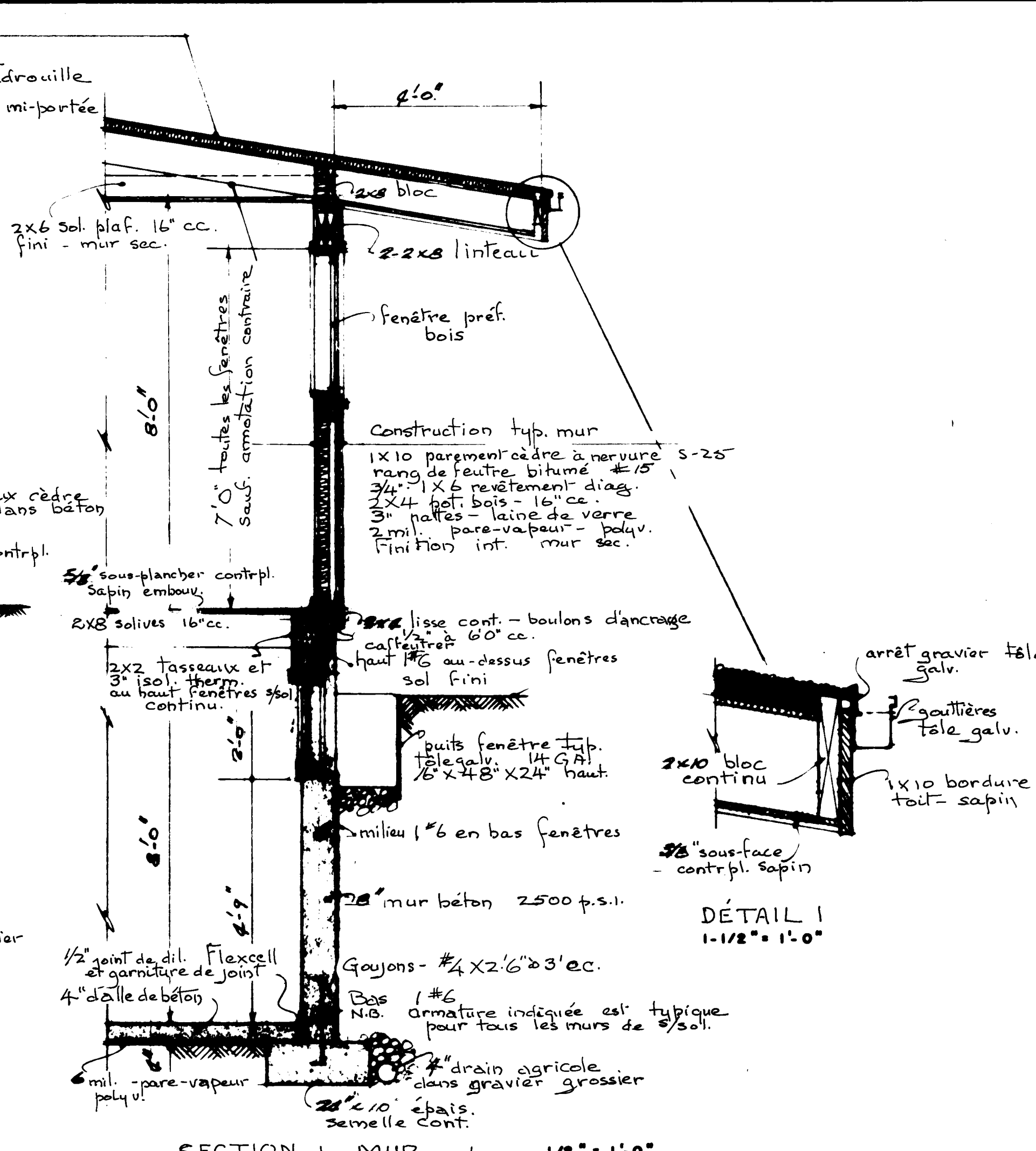
1. Il s'agit ici d'épure modulaires régulières.
2. La position des éléments du bâtiment dans ces épures est déterminée par le quadrillage modulaire régulier de 4 po. Les dessins à grande échelle indiquent la position exacte des éléments du bâtiment par rapport au quadrillage.
3. La plupart des dimensions données sur les plans d'étage sont modulaires, s'étendant jusqu'aux lignes directrices du quadrillage; elles sont données en multiples de 4 po. Les lignes de dimensions tirées jusqu'au quadrillage portent toujours une pointe de flèche. Les autres dimensions ont un point dans la ligne.



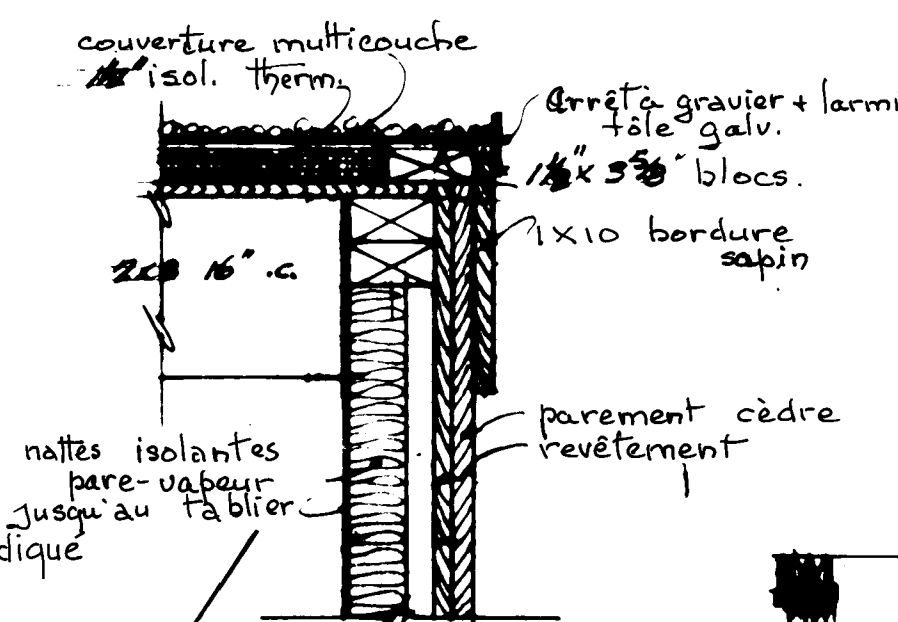
10/16/84 DATE KHA STDS CHKD BY		DATE REVISIONS BY	
ARCHITECT J. BRYAN CRAWLEY REGISTERED ARCHITECT		DESIGN NO. SHEET NO. 816-F 1 of 3	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION			



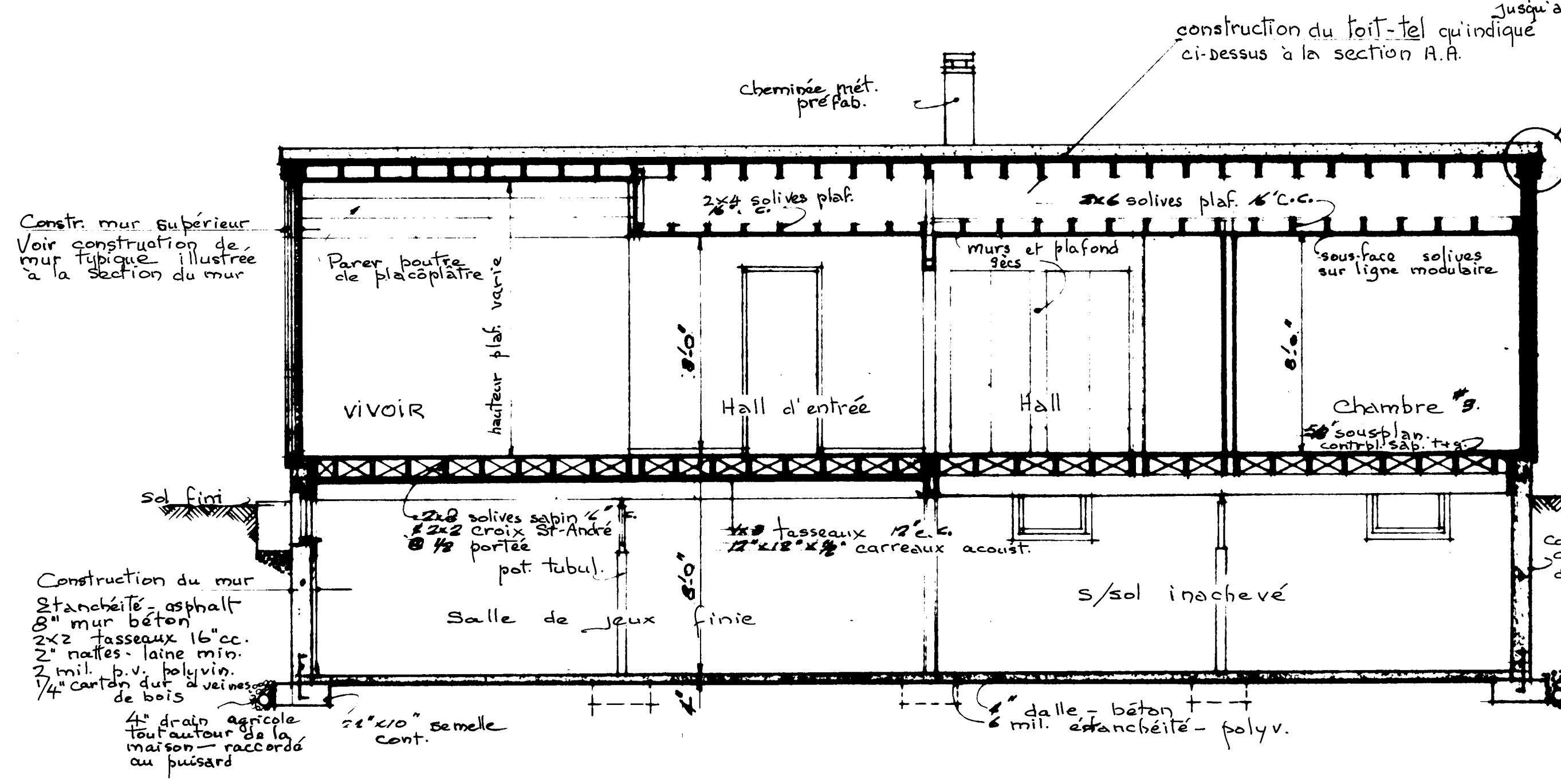
SECTION A-A
1/4" = 1'-0"



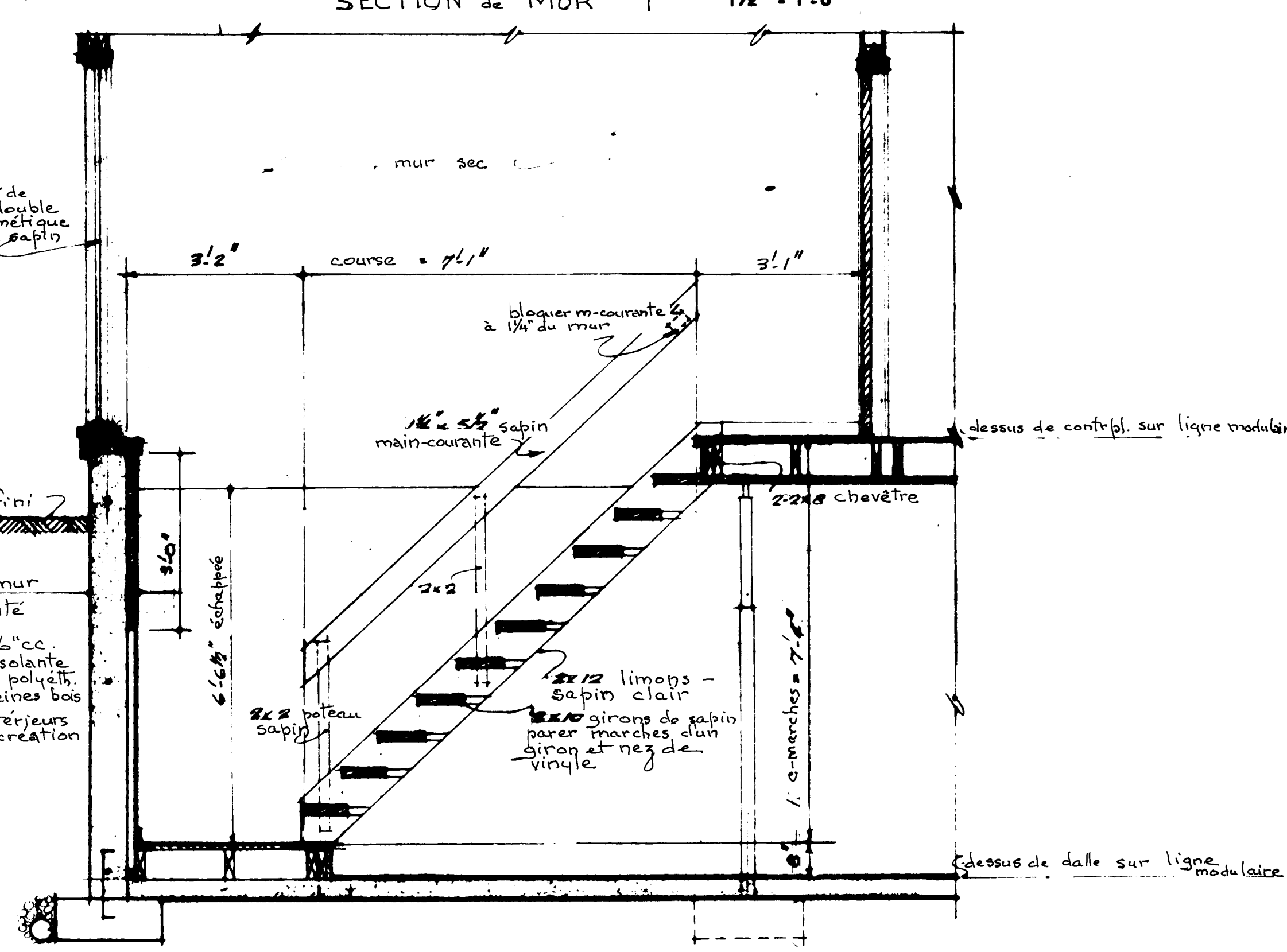
DÉTAIL 1
1-1/2" = 1'-0"



DÉTAIL 2
1-1/2" = 1'-0"



SECTION B-B
1/4" = 1'-0"



SECTION CC ESCALIER
1/2" = 1'-0"

REMARQUES GÉNÉRALES

1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4' C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
3. DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
4. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
5. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
6. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
- 7a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 40 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
- b) TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE de construction ET DE L'ESSENCE sapin Douglas SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

DATE: 1/10/82		DATE: _____	
NHA: STDS. CHKD. BY: _____		REVISIONS: _____ BY: _____	
		ARCHITECT	
		J. BRYAN CRAWLEY	
		DATE: _____	DESIGN NO. _____ SHEET NO. _____
816-F		2 of 3	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION			

